

## Règlement financier 2025-2026 COLLEGE

### CONTRIBUTION DES FAMILLES

Elle finance l'immobilier, le caractère propre de l'établissement ainsi qu'une partie du fonctionnement.

<b>Coût total annuel</b> divisé en 10 mensualités (sept. à juin)	<b>790 €</b>
<b>Détail du coût annuel</b>	
Contribution annuelle	630 €
Matériels informatiques, sciences, arts plastique et musique	20 €
Matériels de sport	19 €
Droit d'usage manuels scolaires	30 €
Abonnement, revue, magazine pédagogique du CDI	10 €
Cotisations diocésaines reversées / fonds diocésain de solidarité immobilier	72 €
Assurance scolaire (souscrite par l'établissement auprès de la Mutuelle St Christophe)	9 €

**Réduction :** A compter du 2<sup>ème</sup> enfant une réduction est appliquée sur la part contribution (10% 2<sup>ème</sup> enfant, 20% 3<sup>ème</sup> enfant, 30% 4<sup>ème</sup> enfant et plus)

- 20 € maximum, suivant le niveau, vous serez facturés en plus pour les cahiers d'activités personnels de votre enfant, distribués en début d'année.

### SELF

<b>Montant Annuel</b> divisé en 10 mensualités ( sept. à juin )	<b>COLLEGE</b>
4 repas / semaine	884 € (6,50€/repas)
3 repas / semaine	663 € (6,50€/repas)
2 repas / semaine	463 € (6,80€/repas)
1 repas / semaine	231 € (6,80€/repas)

**Tarif repas exceptionnel : 7 €**

**Droit de couverts : 2 €** (enfant apportant leur repas pour raison médicale, PAI obligatoire)

### GARDERIE/ÉTUDE

(facturé à mois échu)

Soir : de 16h45 à 18h : 0,65€ par ¼ d'heure

## Règlement financier 2025-2026 ECOLE

### CONTRIBUTION DES FAMILLES

Elle finance l'immobilier, le caractère propre de l'établissement ainsi qu'une partie du fonctionnement.

<b>Coût total annuel</b> divisé en 10 mensualités (sept à juin)	<b>ELEMENTAIRE</b> <b>680 €</b>	<b>MATERNELLE</b> <b>680 €</b>
<b>Détail du coût annuel</b>		
Contribution annuelle	564 €	529 €
Intervenants (anglais, sport, musique)	30 €	30 €
Encadrement maternelle (surveillance et accompagnement spécifique)		60 €
Droit d'usage manuels scolaires	25 €	
Cotisations diocésaines reversées / fonds diocésain de solidarité immobilier	52 €	52 €
Assurance scolaire (souscrite par l'établissement auprès de la Mutuelle St Christophe)	9 €	9 €

**Réduction :** A compter du 2<sup>ème</sup> enfant une réduction est appliquée sur la part contribution (10% 2<sup>ème</sup> enfant, 20% 3<sup>ème</sup> enfant, 30% 4<sup>ème</sup> enfant et plus)

- 15 € maximum, suivant le niveau, vous serez facturés en plus pour les cahiers d'activités personnels de votre enfant, distribués en début d'année.
- 11 € participation catéchisme ou culture religieuse

### SELF

<b>Montant Annuel</b> divisé en 10 mensualités (sept. à juin)	<b>ÉCOLE</b>
4 repas / semaine	842 € (6,19€/repas)
3 repas / semaine	631 € (6,19€/repas)
2 repas / semaine	438 € (6,44€/repas)
1 repas / semaine	219 € (6,44€/repas)

**Tarif repas exceptionnel : 7 €**

**Droit de couverts : 2 €** (enfant apportant leur repas pour raison médicale, PAI obligatoire)

### GARDERIE/ÉTUDE

(facturé à mois échu)

**Matin :** (primaire/maternelle) de 7h30 à 8h15 : 0,65 € par ¼ d'heure

**Soir :** (lundi, mardi, jeudi) 16h45 à 18h15 (vendredi) 16h45 à 18h : 0,65€ par ¼ d'heure

## Information tarifaire

### Détail de la Contribution des Familles

Elle finance l'immobilier, le caractère propre de l'établissement ainsi qu'une partie du fonctionnement.



### Détail du coût d'un Repas Self

